

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PRICE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, lundi le 1<sup>er</sup> août 2016, à laquelle sont présentes mesdames Nathalie Morissette et Lise Lévesque, conseillères et sont présents messieurs Bruno Paradis, Yanick Ringuette et Ghislain Michaud, conseillers sous la présidence de Monsieur Fabien Boucher, maire.

L'absence de monsieur Mathieu Gagné est motivée.

Madame Lise Roy, adjointe administrative est aussi présente.

MOT DE BIENVENUE

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

2016-210

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2. **Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2016 :**

2016-211

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 soit adopté tel que rédigé.

Adopté.

3. **Lecture et adoption des comptes :**

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

2016-212

**Paiements effectués :** 118 172,49\$

**Paiements à effectuer :** 46 666,71\$

Adopté.

4. **Correspondance :**

Aucune correspondance

5. **Dépôt des états financiers au 30 juin 2016 :**

2016-213

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement d'accepter le dépôt des états financiers en date du 30 juin 2016.

Adopté.

**6. Nomination de monsieur Jérôme Dupont au poste de lieutenant pour le service incendie de Price :**

2016-214

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de nommer monsieur Jérôme Dupont au poste de lieutenant pour le service incendie. Le taux horaire sera ajusté en conséquence.

Adopté

**7. Colloque régional de l'ADMQ, à Saint-Anaclet, le 14 septembre 2016 :**

2016-215

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'autoriser l'inscription de madame Louise Furlong, directrice générale au colloque annuel de l'ADMQ qui aura lieu à Saint-Anaclet, le 14 septembre prochain. Les frais d'inscription sont de 75,\$. Les frais de déplacements seront remboursés conformément à la réglementation en vigueur.

Adopté.

**8. Séminaire annuel de PG Solutions, le 30 septembre 2016, à Rimouski :**

2016-216

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement d'autoriser l'inscription de madame Louise Furlong, directrice générale, au séminaire 2016 offert par PG Solutions, le 30 septembre 2016. Les frais sont de 395,\$. De plus, il est résolu de rembourser les frais de déplacements conformément à la réglementation en vigueur.

Adopté.

**9. Règlement numéro 358 :**

**9.1 Avis de motion concernant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie révisé des employés de la municipalité de Price :**

Madame Lise Lévesque présente un avis de motion à l'effet qu'un règlement concernant l'adoption du Code de déontologie révisé des employés de la municipalité de Price sera déposé au conseil municipal, le 6 septembre 2016.

**9.2 Adoption du projet de règlement # 358 :**

2016-217

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Price accepte le dépôt du projet de règlement # 358.

Adopté.

**10. Règlement #359 :**

**10.1 Avis de motion concernant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la municipalité de Price :**

Monsieur Yanick Ringuette présente un avis de motion à l'effet qu'un règlement concernant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la municipalité de Price sera déposé au conseil municipal, le 6 septembre 2016.

10.2 **Adoption du projet de règlement #359 :**

2016-218

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Price accepte le dépôt du projet de règlement #359.

Adopté.

11. **Facture # 1J002302 de TC Média, au prix de 1040,\$ plus taxes :**

2016-219

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de payer la facture # 1J002302 de TC Média à partir du surplus accumulé.

Adopté.

12. **Facture # 48238 de Richard Poirier & frères, au prix de 3135,19\$ plus taxes :**

*Reporté à une séance ultérieure*

13. **Plainte concernant la présence de chiens dangereux :**

2016-220

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de transmettre une mise en demeure accompagnée du règlement #348 à une résidente de la municipalité de Price relativement à des plaintes concernant la présence de plusieurs chiens dangereux sur sa propriété. Un délai de 30 jours lui est accordée pour se conformer audit règlement.

Adopté.

14. **Mise à pied des employés saisonniers :**

2016-221

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement de mettre à pied les employés saisonniers suivants et aux dates indiquées :

Justine Moreau	6 août 2016
Mélissa Ross-Plante	6 août 2016
Zacari Beauregard-Otis	6 août 2016
Lori Massé-Morissette	6 août 2016
Clarence Guimond	6 août 2016
Ariane Bérubé	13 août 2016

Adopté.

15. **Divers :**

15.1 **Tournoi de golf de l'Association forestière bas-laurentienne, le 19 août 2016 :**

2016-222

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'inscrire monsieur Ghislain Michaud au tournoi de golf de l'Association forestière bas-laurentienne, qui se tiendra le

19 août 2016 au Club de golf Boule Rock de Métis. Les frais d'inscription sont de 70,\$.

Adopté.

16. **Période de questions :**

17. **Levée de l'assemblée :**

Madame Lise Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h40.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Adjointe-administrative

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Fabien Boucher, maire